



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SEANCE DU 18 JUIN 2024**

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13	Le mardi 18 juin 2024 à 16h, les membres composant le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi, sous la présidence de M. Olivier DOSNE, Président.
Nombre de membres présents à la séance	10	
Nombre de membres représentés	02	
Nombre de membres non représentés	01	

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus :

Mme Chantal DURAND, Adjointe au Maire, déléguée « Solidarités, Emploi, Seniors, Vie économique »
M. Francis SELAM, Adjoint au Maire, délégué « Finances, Ressources Humaines et Logement »
Mme Chantal ALLAIN, Adjointe au Maire, déléguée « Jeunesse et Handicap »
Mme Stéphanie BRANCO, Conseillère Municipale déléguée
M. Tony RENUCCI, Conseiller Municipal

Membres nommés :

M. Michel RIOUSSET, représentant de l'association ARJ
Mme Catherine VIEILLEFOSSE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne
Mme Bernadette PHILIPPOT, nommée par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune
M. Frédéric WEHRUNG, nommé par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune
M. BRUN Gilles, représentant l'association APOGEI 94

ABSENTS REPRESENTES :

M. Olivier DOSNE, Maire, Président du C. C. A. S.
Mme Marie-France BRUGEL, représentant l'unité locale de Joinville-le-Pont de la Croix Rouge Française

ABSENTS NON REPRESENTES :

Mme Sandrine PARIS-PESCAROU, Conseillère Municipale

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 17 du décret du 6 mai 1995 et l'article L.2312-2 du CGCT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Frédéric WEHRUNG

**DELIBERATION N°8
PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DU CCAS**

PREAMBULE – Mme Chantal DURAND, Vice-Présidente

Mes chers Collègues,

Bien peu de villes de moins de 20 000 habitants ont aujourd'hui engagé, via leur CCAS, une politique d'accompagnement de leurs habitants les plus vulnérables aussi dynamique que celle de Joinville-le-Pont.

Levier incontournable de la politique sociale et solidaire de notre Ville, le CCAS est à la fois un acteur majeur de la prévention, de l'accompagnement et du soutien aux Joinvillais les plus fragiles. Grâce à

la forte implication de ses équipes, le CCAS apporte en effet aujourd'hui une réponse globale et personnalisée aux difficultés des Joinvillais.

Le CCAS est aussi un acteur majeur de la mobilisation et de l'articulation des actions partenariales, car c'est aussi par les réseaux qu'il est possible d'apporter une meilleure réponse ou prise en charge des besoins des usagers.

Vous le constaterez à la lecture de ce rapport, le CCAS de Joinville-le-Pont a encore été, en 2023, le pilier de la cohésion sociale de notre ville : un acteur engagé au plus près des usagers de tous les âges et de leurs besoins, capable de mobiliser les ressources des différents services de la commune et d'impulser une action partenariale permettant de répondre et de s'adapter à toutes les situations. Notre ville peut être fière d'avoir su créer et maintenir un tel outil à la disposition des plus fragiles.

Quelques chiffres peuvent résumer l'activité du CCAS de Joinville-le-Pont en 2023 :

- un budget de 1,39 M€ financé par une subvention de la Ville de Joinville-Pont de 1,09 M€
- 15 agents au service des Joinvillais les plus fragiles ;
- 4 043 personnes accueillies sur place ;
- 383 personnes immédiatement renseignées lors de 104 permanences d'accueil ;
- 89 personnes domiciliées ;
- 90 000 € d'aides alimentaires ou financières distribuées par le CCAS hors Epicerie solidaire
- 3 résidences autonomie accueillant 67 seniors ;
- 850 places de sorties ou d'activités gratuites offertes aux seniors joinvillais ;
- 620 seniors invités à une sortie à France Miniature ou à un déjeuner dansant au Chalet du Lac ;
- 1 900 colis distribués aux seniors ;
- 14 491 repas servis au restaurant Jaurès ou en portage.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport d'activités 2023 du CCAS de Joinville-le-Pont

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré par :

Pour	12
Contre	00
Abstention	00

Article unique : prend acte de la présentation du rapport d'activités 2023 du CCAS de Joinville-le-Pont

M. Olivier DOSNE
Président du CCAS

M. Frédéric WEHRUNG
Secrétaire de séance



Je soussignée, Chantal DURAND, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été
publié le : 26 JUIN 2024
télétransmis au contrôle de
légalité le : 26 JUIN 2024

Fait à Joinville-le-Pont le

